

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **2 octobre 2018**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame Denise Pinard, conseillère # 2
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5

Est absent :

Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Johanne Delage. Monsieur Luc Bibeau, directeur général, secrétaire-trésorier par intérim et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe est présente.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 00 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Madame Denise Pinard, **appuyée** par Madame Nathalie Pilon, l'ordre du jour est adopté.

2018-10-345

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 11 septembre 2018

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois, **appuyée** par Monsieur Philippe Delage, le procès-verbal du 11 septembre 2018 est adopté.

2018-10-346

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

Aucune question provenant du public

5. Rapport-chef de pompier

Le rapport incendie fut donné verbalement à la direction générale. Les tests d'autopompe et de désincarcération sont conformes.

A. Démission de Monsieur Frédéric Langlois comme pompier volontaire ;

CONSIDÉRANT la lettre de démission présentée par monsieur Frédéric Langlois ;

**Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Denise Pinard
Et résolu unanimement**

D'accepter la démission de Monsieur Frédéric Langlois comme pompier volontaire à La Patrie ;

De le remercier pour ces années de services.

2018-10-347 Résolution adoptée à l'unanimité

B. Autobus incendie – Abri hivernal ;

REPORTÉ

C. Approbation des dépenses ;

**Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement**

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Bonbon Halloween	150.00 \$
- Tuyaux non conformes (2 x 21/2" de 50 pieds, 1 x 4" de 25 pieds, 1 x 1 3/4 de 50 pieds)	905.50 \$
- Tirage	100.00 \$

Pour un total de : 1 155.50 \$ taxes en sus

2018-10-348 Résolution adoptée à l'unanimité

6. Rapport de la voirie

Dépôt du rapport du directeur de la voirie.

a. Approbation des dépenses ;

**Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais
Et résolu unanimement**

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Camion	1 500.00 \$
- Garage + petits outils	600.00 \$
- Entretien des fournaies	250.00 \$
- Entretien tracteur Kubota	500.00 \$

Pour un total de : 2 850 \$ taxes en sus

2018-10-349 Résolution adoptée à l'unanimité.

7. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. Correspondances à répondre

a) Programme de soutien aux politiques familiales municipales ;

ATTENDU QUE le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Municipalité de La Patrie désire présenter en 2018-2019 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

ATTENDU QUE la Municipalité de La Patrie désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2018-2019.

SUR LA PROPOSITION de Madame Denise Pinard
APPUYÉ PAR Monsieur Philippe Delage

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil municipal

D'autoriser Madame Nathalie Pilon, conseillère municipale, à signer au nom de la Municipalité de La Patrie, tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2018-2019 ;

De confirmer que Madame Nathalie Pilon est l'élue responsable des questions familiales.

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 2018-09-328.

2018-10-350 **Résolution adoptée à l'unanimité**

b) Demande de commandite – Fabrique St-Joseph-des-Monts ;

REPORTÉ

Madame Chantal Prévost, conseillère # 6, se joint à la séance du conseil à 19 h 10.

c) Convocation – conférence de presse – ASTROlab – Inauguration du Grand Système solaire ;

Attendu que L'ASTROlab du parc national du Mont-Mégantic, accompagné de Monsieur Steve Lussier, maire de Sherbrooke, convie les gens à une conférence de presse afin de souligner l'inauguration du grand système solaire de la Réserve de ciel étoilé du Mont-Mégantic ;

Attendu que Madame Johanne Delage fait partie de la Contrée du Massif Mont-Mégantic et aimerait déléguer une personne pour assister à cette conférence en son nom ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** d'entériner la conférence de presse à laquelle Madame Marie-France Gaudreau a assisté le 20 septembre 2018 à 11 h au Marché de la Gare à Sherbrooke. Les frais de déplacement seront remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2018-10-351 **Résolution adoptée à l'unanimité**

d) Demande de soutien financier de Place aux jeunes du Haut-Saint-François ;

Considérant que Place aux jeunes (PAJ) Haut-Saint-François a pour mission de favoriser la migration, l'établissement et le maintien de jeunes âgés de 18 à 35 ans dans la MRC ;

Considérant que depuis maintenant près de 20 ans que Place aux jeunes participe au développement de la MRC du Haut-Saint-François et de ses collectivités en offrant un éventail de services afin de soutenir les jeunes professionnels qui désirent venir y travailler et s'y installer ;

Considérant que Place aux jeunes Haut-Saint-François déploie tous les efforts nécessaires et fait partie de ceux qui veulent relever le défi malgré un contexte de rareté de la main-d'œuvre où on cherche à être le plus attractif possible ;

Considérant que la contribution des municipalités proposées est calculée selon un montant équivalent à 20 \$ par 100 habitants ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** d'autoriser un montant de 150 \$ pour contribuer à la réalisation des activités de Place aux jeunes Haut-Saint-François sur son budget 2019.

2018-10-352 **Résolution adoptée à l'unanimité**

e) Invitation activité Oktoberfest – Polyvalente Louis-St-Laurent ;

Considérant que la Fondation Louis-St-Laurent à besoin de nous pour répondre à ses objectifs et que notre présence et notre précieuse collaboration contribuent à la fierté et à la réussite de nos jeunes ;

Il est proposé par Madame Denise Pinard
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Et **résolu** d'autoriser les membres du conseil municipal, des bénévoles choisis par ceux-ci et la direction générale pour un total de dix personnes à participer à ce souper-bénéfice Oktoberfest qui aura lieu le vendredi 19 octobre à la cafétéria de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent à 17 h pour un montant de 30 \$ par personne. Les frais de déplacement seront remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2018-10-353 **Résolution adoptée à l'unanimité**

f) Programme de classification horticole des Fleurons du Québec ;

Considérant que plus de 358 villes et municipalités du Québec participent déjà au programme et font reconnaître l'ensemble de leurs efforts de verdissement (canopée, agriculture, urbaine, jardins communautaires, aménagements d'espaces publics, initiatives de développement durable, etc.) ;

Considérant que le programme des Fleurons est le seul programme de classification horticole au Québec depuis 2005 et que 43 % de la population québécoise vit dans une ville ou une municipalité Fleurons ;

Considérant qu'adhérer comporte de nombreux avantages comme faire l'état de notre situation actuelle grâce au diagnostic posé par le rapport de classification, de bénéficier de recommandations précises du rapport pour s'inscrire dans un processus d'amélioration continue du verdissement, de favoriser la rétention des citoyens et l'accueil de jeunes familles en offrant un cadre de vie sain et agréable ;

Il est proposé par Madame Nathalie Pilon

Appuyée par Madame Denise Pinard

Et **résolu** de participer au programme de classification horticole des Fleurons du Québec pour un tarif triennal de 784 \$.

2018-10-354 **Résolution adoptée à l'unanimité**

g) Invitation – Rencontre sur la phase 2 du plan d'infrastructure du Canada ;

Attendu que la signature cet été de l'entente bilatérale entre le Canada et le Québec pour la phase 2 du *plan Investir dans le Canada*, notre députée, l'hon. Marie-Claude Bibeau, nous invite à une rencontre au sujet des programmes d'infrastructures à venir ;

Attendu que grâce à cette entente, le Québec recevra un total de 7 535 937 919 \$ pour des projets d'infrastructures au Québec au cours des 10 prochaines années qui sont répartis comme suit :

- 5.2 milliards de dollars pour le transport en commun
- 1.8 milliard de dollars pour les infrastructures vertes
- 288.5 millions de dollars pour les infrastructures des collectivités rurales et nordiques
- 257 millions de dollars pour les infrastructures communautaires, culturelles et récréatives

Attendu qu'afin de nous aider d'ores et déjà à préparer nos projets, cette rencontre sera l'occasion de parler des objectifs de chacun des quatre volets indiqués ci-dessus ainsi que du partage des coûts prévu dans l'entente et que Madame Bibeau souhaite nous entendre au sujet des grandes priorités régionales et municipales en matière d'infrastructures ;

Il est proposé par Madame Nathalie Pilon
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Et **résolu** d'autoriser Monsieur Luc Bibeau et Madame Johanne Delage à participer à cette rencontre qui aura lieu le vendredi 5 octobre 2018 à 9 h au Club de golf Vieux Lennoxville.

2018-10-355 **Résolution adoptée à l'unanimité**

h) 3^e Campagne << Villes et municipalités contre le radon>> ;

Considérant que depuis 2007, l'Association pulmonaire du Québec (APQ) travaille à sensibiliser la population québécoise à la problématique environnementale qu'est le radon ;

Considérant que le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre, on le retrouve donc partout à la surface du globe ;

Considérant que le radon est la deuxième cause du cancer pulmonaire après le tabagisme puisque 8 personnes meurent chaque jour d'un cancer du poumon associé à l'exposition au radon ;

Considérant que l'Association pulmonaire du Québec nous convie à faire part de notre engagement en intégrant le mouvement de sensibilisation << Villes et municipalités contre le radon >> et en conscientisant nos citoyens ;

Il est proposé par Madame Nathalie Pilon
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Et **résolu** de remplir le formulaire d'inscription afin de soutenir la << campagne Villes et Municipalités contre le radon 2018 >> de l'Association pulmonaire du Québec et que la municipalité s'engage à mener des activités de sensibilisation et d'éducation portant sur le radon, et ce en utilisant nos propres matériels.

2018-10-356 **Résolution adoptée à l'unanimité**

- i) **Avis de motion et présentation du projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ;**

Avis de motion est donné par Madame Chantal Prévost indiquant qu'à une séance ultérieure du Conseil, il sera soumis pour adoption un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Dispense de lecture est faite puisqu'une copie du projet a été remise aux membres du conseil 10 jours avant l'avis de motion conformément à l'article 445 du Code municipal.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

2018-10-357 **Résolution adoptée à l'unanimité**

- j) **Modification contrat de location de l'Abri-bois – budget 2019 ;**

REPORTÉ

- k) **Soirée de Noël – reconnaissance aux employés ;**

Attendu qu'il est important de faire reconnaître le travail accompli par nos employés ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** de mettre un budget de 1 200 \$ pour la soirée de Noël des employés municipaux.

2018-10-358 **Résolution adoptée à l'unanimité**

l) Formation traitement eau potable ;

Attendu que les services aux entreprises de la Commission scolaire des Trois-Lacs tiennent à nous offrir leurs services de perfectionnement continu en traitement de l'eau afin d'augmenter le niveau de qualification de vos employés et de permettre de nous conformer aux nouvelles exigences du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques et de la Direction de la qualification réglementée d'Emploi-Québec relativement aux conditions de renouvellement des certificats de qualification dans les domaines de l'eau potable et du traitement des eaux usées ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Nathalie Pilon

Il est **résolu** d'autoriser Monsieur Luc Bibeau de suivre 2 cours dont ;

- Entretien et inspection des bornes-fontaines- 175 \$ plus taxes, plus frais déplacement du formateur, Estrie, le mercredi 24 octobre 2018 ;
- Mise à niveau sur la réglementation en traitement de l'eau potable pour les opérateurs – 175 \$ plus taxes, plus frais déplacement du formateur, Estrie, le jeudi 6 décembre 2018 ;

De payer les frais de déplacements et de repas tel que la politique interne le mentionne.

2018-10-359 *Résolution adoptée à l'unanimité*

m) Demande de Monsieur Jean-Marie Gaudreau – Terrain rue Garneau ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie n'a pas reçu de réponse de Monsieur Jean-Marie Gaudreau dans le délai accordé par la municipalité tel que la résolution 2018-09-324 le mentionnait ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Nathalie Pilon

Il est **résolu** d'annuler l'offre offerte par la municipalité à Monsieur Jean-Marie Gaudreau pour ne pas avoir reçu une réponse dans les délais demandés.

2018-10-360 *Résolution adoptée à l'unanimité*

n) Achat décorations de Noël ;

Il est proposé par Madame Nathalie Pilon
Appuyée par Monsieur Richard Blais

Il est **résolu** de faire l'achat de décorations de Noël pour un montant de 250 \$.

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Madame Denise Pinard, appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 27 396.70 \$, Référence aux numéros de déboursés 201800519 à 201800554 et références aux chèques numéros 9647 à 9684 et les chèques numéros 201800386 à 201800401 et autorise la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

10. Situation financière au 30 septembre 2018

La directrice générale adjointe présente un état sommaire de la situation financière en date du 30 septembre 2018.

11. Rapport de la mairesse

La mairesse donne un compte rendu des rencontres du mois. Elle explique le projet pilote de la route 257 et mentionne où le comité en est rendu avec leur démarche.

12. Période de questions

La mairesse répond aux questions venant du public.

14. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 20 h 15.

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse